

La Ville de Paris primée pour l'aménagement du groupe scolaire Françoise Dorléac

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Paris s'est vu décerner un « Trophée Bois Île-de-France » qui distingue l'aménagement du groupe scolaire Françoise Dorléac (18e).

Les Trophées Bois Île-de-France sont décernés chaque année par FRANCÎLBOIS, l'interprofession régionale bois et forêt Île-de-France, avec le soutien de la région Île-de-France et du Comité National pour le Développement du Bois (CNDB). Ils visent à valoriser les constructions bois en région Île-de-France, qui ne manque pas d'exemples réussis en la matière. La Ville de Paris concourait dans la catégorie « Transformation de l'existant », qui récompense le bâtiment existant ayant bénéficié du meilleur projet de reconstruction et de restructuration intégrant des matériaux bois.

1er prix pour l'aménagement du groupe scolaire Françoise Dorléac (18e)

Pour la deuxième année consécutive, la Ville remporte le 1er prix dans cette catégorie : il distingue l'opération d'aménagement du groupe scolaire Françoise Dorléac, situé rue Binet (18e). Le bâtiment a été livré en 2014, après des travaux effectués sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Paris et sous maîtrise d'œuvre Defrain Souquet Deso Associés, architectes.

Le Comité National pour le Développement du Bois salue notamment les « solutions constructives performantes, économiques, issues d'optimisations tant géométriques qu'énergétiques » choisies par la Ville, qui a su répondre à « l'enjeu de performance énergétique » de façon « globale et rationnelle pour l'enveloppe des bâtiments ».

La Ville de Paris a également été récompensée, dans la même catégorie, par une mention spéciale pour les travaux réalisés sur les bâtiments du groupe scolaire et centre multimédia Reuilly (12e), dont l'architecte est Fabienne Bulle.

Contact presse : Simon Le Boulaire / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61